

Guide de rédaction général

(Mis à jour le 5 décembre 2008)

Note:

Ce guide de rédaction général est complété d'un guide détaillé qui comprend les lignes directrices pour chaque chronique de la revue.

Le guide de rédaction des questions de formation continue, quant à lui, précise les aspects particuliers que devront satisfaire les questions de formation continue.

Recommandations aux auteurs

Québec Pharmacie accepte de publier les articles conformes aux normes définies par le comité de rédaction. Les auteurs sont priés de se conformer rigoureusement aux exigences stipulées dans le guide de rédaction. Tout auteur qui ne se conforme pas à ces règles peut se voir refuser le droit de publication.

Les articles sont classés sous les rubriques suivantes : À vos soins; À votre service sans ordonnance; Avez-vous entendu parler de...; De la mère au nourrisson; D'une page à l'autre; Inforoute; Les Pages bleues; Pharmacovigilance; Place aux questions; et Santé publique.

Soumission du manuscrit

Avant d'entreprendre la rédaction d'un texte, il est fortement recommandé de communiquer avec *Québec Pharmacie*. L'auteur est alors guidé vers le responsable de chronique approprié. Une fois le manuscrit terminé, l'auteur doit le faire parvenir au responsable de la chronique à l'adresse électronique spécifiée par celui-ci.

Les auteurs sont responsables de l'obtention des autorisations nécessaires à la reproduction d'extraits d'œuvres déjà publiées sous droits réservés; une attestation de l'autorisation doit être jointe au manuscrit.

Les auteurs des articles publiés dans *Québec Pharmacie* conservent leurs droits sur leurs articles. Rogers Inc, en achetant un article pour publication dans *Québec Pharmacie*, se porte acquéreur du droit de première publication. Afin d'obtenir la rémunération consentie, les auteurs doivent signer une entente de droits d'auteurs stipulant que Rogers Inc. achète le droit de première publication.

Conflits d'intérêts

À cause des risques de dommages causés aux personnes morales et physiques, les auteurs doivent signaler les conflits d'intérêts possibles ou connus. La revue ne publie pas les communications jugées confidentielles. Si l'article a été rédigé grâce à un appui financier, celui-ci doit être signalé.

Révision par les pairs

Tous les articles sont révisés par le responsable de chronique, le rédacteur en chef ou le rédacteur en chef adjoint, le réviseur linguistique et l'équipe de rédaction de Québec Pharmacie. Les modalités de la révision sont soumises à l'auteur par le responsable de chronique.

Lignes directrices des chroniques

Les auteurs doivent s'assurer que le contenu du texte respecte les objectifs de la chronique appropriée. Vous trouverez ci-après les lignes directrices s'appliquant à la longueur du texte, au nombre de références et au nombre de tableaux et figures permis. Il est essentiel de respecter ces critères, à défaut de quoi le responsable de chronique peut retourner le texte à l'auteur à des fins de modification avant la révision scientifique. Avant d'entreprendre la rédaction du texte, les auteurs sont priés de communiquer avec le responsable de chronique afin d'obtenir les lignes directrices de la chronique à laquelle ils désirent participer. Le nombre de mots spécifié sous «Texte» inclut le texte, les références, les figures et les tableaux.

À vos soins (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : présentation d'un cas clinique selon un plan d'évaluation SOAP ("subjective/objective assessment plan") suivie d'une liste de conseils et d'actes pharmaceutiques.

Texte : 1000 mots

Références : 10 maximum

Tableaux et figures : 1 maximum

Commentaire: fournir une question de formation continue par article (accompagnée de la réponse et d'une note explicative)

Responsables : Sophie Grondin (SophieGrondin@hotmail.com) et Sonia Lacasse (Sonia_Lacasse@hotmail.com)

À votre service sans ordonnance (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : informations sur les traitements médicamenteux de vente libre et sur l'automédication.

Texte : 3000 mots

Références : 15 à 20 références

Tableaux ou figures : 3 maximum

Responsables : Nancy Desmarais (nancy.desmarais@videotron.ca) et Julie Martineau (marj20@hotmail.com)

Avez-vous entendu parler de... (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : revue des nouveaux médicaments offerts sur le marché canadien depuis au moins six mois.

Texte : 4000 mots

Références : 20 références

Tableaux ou figures : 4 maximum

Responsables : Dominique Harvey (domharvey2002@hotmail.com) et Isabelle Giroux (isabelle.giroux@ssss.gouv.qc.ca)

D'une page à l'autre (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : résumé et critique d'articles publiés dans des revues de réputation internationale considérés pertinents à la pratique de la pharmacie et d'intérêt général.

Texte : 600 mots par résumé

Références : référence de l'article + lectures suggérées

Tableau ou figure: 1 maximum

Responsables : Nicolas Paquette-Lamontagne (nicolas_pl@yahoo.ca) et Isabelle Boisclair (iboisclair@anapharm.com)

De la mère au nourrisson (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : sujets qui visent à sensibiliser et à assister le pharmacien dans ses interventions auprès des femmes enceintes ou des mères qui allaitent.

Texte : 3 200 mots

Références : 20 références

Tableaux: 2 maximum

Responsable : Caroline Morin (caroline.morin.hsj@ssss.gouv.qc.ca)

Inforoute (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : tout sur Internet et les nouvelles méthodes de communication interactive qui touchent le milieu pharmaceutique et la santé

Texte : 1000-1250 mots

Références : 10 références

Tableaux ou figures: 2 maximum

Responsable: Jean-François Bussièrès (bussiere@aei.ca)

Les Pages bleues (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : revue de traitement de différentes pathologies permettant au pharmacien de mettre à jour ses connaissances pharmacologiques, pharmacothérapeutiques et physiologiques, à laquelle est intégré un cas clinique illustrant la démarche pharmacothérapeutique.

Texte : 7500 mots

Références : 25 à 50 maximum

Tableaux ou figures: 5 maximum (pas plus d'un seul tableau faisant une page entière)

Responsables : Chantal Duquet (chantal.duquet@chuq.qc.ca) et Ingrid Wagner (ingridwag@hotmail.com)

Pharmacovigilance (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : présentation de cas relatant l'apparition d'effets indésirables à la suite de l'administration d'un ou de plusieurs médicaments, ainsi que les éléments pouvant aider à reconnaître et à prévenir ces effets.

Texte : 3200 mots

Références : 15 à 20 références

Tableaux ou figures: 3 à 4 maximum

Responsables : Marie Larouche (marie.larouche@ssss.gouv.qc.ca) et Christine Hamel (hamel_christine@hotmail.com)

Place aux questions (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : réponses aux questions posées par les lecteurs sur des sujets de pratique courante.

Texte : 1000-1250 mots

Références : 10 à 12

Tableau ou figure : 1 maximum

Responsables : Claude Desfossés (claudedesfosses@sympatico.ca) et Elyse Desmeules (elysedesmeules@hotmail.com)

Santé publique (voir aussi guide de rédaction détaillé)

Contenu : sujet touchant la santé publique qui regroupe et résume l'information sur les ressources spécialisées disponibles (ressources matérielles, professionnelles, virtuelles, etc).

Texte : 2400 mots

Références : environ 7

Tableaux ou figures : 2 maximum

Responsable : Suzie Lavallée (suzie_lala@hotmail.com)

Lignes directrices concernant le style

Les auteurs sont priés de se conformer rigoureusement aux exigences stipulées par **Québec Pharmacie**. Celles-ci sont adaptées des exigences uniformes s'appliquant aux manuscrits présentés aux revues biomédicales (N Engl J Med 1991; 324: 424-8).

Envoi du texte

Soumettre une copie de votre texte par courriel incluant figures et tableaux. Le titre, le résumé, les remerciements, le texte, les références, les tableaux, les légendes des illustrations et les questions de formation continue doivent être présentés à double interligne et en 12 points. Numéroter les pages en commençant par la première page.

La première page

La première page doit contenir les renseignements suivants : (a) le titre de l'article, concis mais explicite, contenant au plus 75 caractères; (b) le prénom et le nom usuel de l'auteur ou des auteurs dans la mesure où ils ont contribué substantiellement à la rédaction du manuscrit; (c) le dernier diplôme obtenu en utilisant les abréviations usuelles; (d) le nom de l'établissement auquel l'auteur (ou les auteurs) est (sont) affilié(s); (e) la date de soumission du manuscrit; (f) le titre de la chronique sous laquelle le manuscrit est présenté; (g) le nom du responsable de chronique; (i) la (les) source(s) de subvention s'il y a lieu.

Responsabilités de l'auteur

Pour être considéré comme auteur, il faut avoir contribué de façon importante à la rédaction de l'article et à son contenu scientifique. Les textes publiés dans *Québec Pharmacie* n'engagent que l'auteur.

Remerciements

Les personnes qui ont participé à la réalisation de l'article mais dont la contribution ne justifie pas la mention d'auteur peuvent être mentionnées dans cette section.

Texte

Les textes retenus aux fins de publication doivent présenter un intérêt général pour les pharmaciens, traiter d'un sujet d'actualité et répondre aux besoins des lecteurs. Le contenu doit être présenté de façon logique et structurée. Les paragraphes doivent être clairement indiqués et rassemblés sous des intertitres précis. Les renseignements transmis doivent présenter un intérêt clinique. Orienter la discussion vers des considérations pratiques.

Au plus, quatre catégories de titres sont utilisées dans le texte. Celles-ci sont indiquées par quatre formats de typographie différents. N'utiliser que les abréviations reconnues. La première fois qu'une abréviation paraît, elle doit être précédée du terme exact. Les unités de mesure de longueur, de hauteur, de poids, de volume ainsi que les mesures d'hématologie et de chimie clinique s'expriment en unités métriques selon le Système international d'unités (SI). La température est notée en degrés Celsius, et la pression artérielle en millimètres de mercure. La virgule est utilisée pour marquer la décimale. Pour les principales conversions orthographiques propres au SI, consulter *Annals of Pharmacotherapy* 1995; 28: 100-7.

Le nom générique du médicament est utilisé. Les auteurs ajoutent, entre parenthèses, le nom commercial accompagné de l'abréviation MD à la première mention, à l'exception des articles non scientifiques.

Références

Numéroter les références dans l'ordre de mention dans le texte et les signaler, dans le texte, en chiffres arabes en exposant. La référence doit être insérée à la fin de la mention, avant le point.

Les observations non publiées et les communications personnelles peuvent servir de référence; par contre, on les signale en mentionnant qu'elles sont des communications écrites ou verbales, en précisant le nom du correspondant, l'affiliation et la date de communication. Les résumés, les éditoriaux et les lettres peuvent être utilisés à condition d'être cités ainsi dans les références. Les articles acceptés mais non publiés peuvent être inclus dans les références; il faut alors ajouter la mention «sous presse».

Les titres des revues doivent être rédigés selon le libellé et les abréviations utilisés par la National Library of Medicine des États-Unis dans l'Index Medicus. Si la revue n'est pas indexée dans l'Index Medicus, utiliser le titre au complet. Ne citer que les trois premiers auteurs; si plus de trois auteurs sont cités, compléter la notation par « et coll.». On utilise le caractère gras pour le nom des auteurs.

Si la référence a été consultée en ligne, on le mentionne entre crochets en indiquant le lien qui donne accès à l'information. Par exemple: **Association canadienne du diabète**, Lignes directrices de pratiques cliniques 2003 de l'Association canadienne du diabète pour la prévention et le traitement du diabète au Canada. [En ligne. Page consulté le 28 novembre 2008] www.diabetes.ca/cpgfrançais/default.aspx

Voici quelques exemples de références bibliographiques :

Article de revue (pagination par numéro)

You CH, Lee KY, Chey RY, et coll. Electrogastrographic study of patients with unexplained nausea, bloating and vomiting. *Gastroenterology* 1980; 79(2): 311-4.

Article de revue (pagination continue)

Palestine AG, Polis MA, De Smet MD, et coll. A randomized, controlled trial of foscarnet in the treatment of cytomegalovirus retinitis in patients with AIDS. *Ann Intern Med* 1991; 115: 665-73.

Supplément de volume

Magni F, Rossoni G, Berti F. BN-52021 protects guinea-pig from heart anaphylaxis. *Pharmacol Res Commun* 1988; 20(Suppl 5): 75-8.

Supplément de numéro

Gardos G, Cole JO, Haskell D, et coll. The natural history of tardive dyskinesia. *J Clin Psychopharmacol* 1988; 8(4 Suppl): 31S-37S.

Livre rédigé par un ou plusieurs auteurs

Knoben JE, Anderson PO. Handbook of clinical drug data. 6e éd. Hamilton: Drug Intelligence Publications, 1988: 123-5.

Chapitre ou article tiré d'un livre

Curry CE, Beasley ED. Sick cell anemia. Dans: **DiPiro JT, Talbert RL, Hayes PE, et coll.**, eds. *Pharmacotherapy: A pathophysiologic approach*. New York: Elsevier, 1989: 1018-27.

Publication anonyme

Anon. Rifabutine. *La Lettre Médicale* 1993; 17: 10-2.

Monographie

Hoffman-LaRoche Limitée. Monographie du tenoxicam (MobiflexMD). Mississauga, Ontario; janvier 1991.

CPS

Association des pharmaciens du Canada. Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques. Ottawa: Association des pharmaciens du Canada, 1991: 24-5.

AHFS

Mc Evoy GK, ed. American Hospital Formulary Service, Drug information 1991. Bethesda, MD: American Society of Hospital Pharmacists, 1991: 12-20.

USPDI

United States Pharmacopeial Convention. USP DI Volume II, advice for the patient. Rockville, MD: United States Pharmacopeial Convention, 1985: 23-8.

Références électroniques

Rickert, N.W. (1992, June). «Consciousness and simulation». Psychology: refereed electronic journal of peer discussion [En ligne], 3(47). Adresse URL : psyc@pucc

Les références doivent être vérifiées par les auteurs d'après les documents originaux.

Tableaux

Inclure chaque tableau à double interligne sur une feuille distincte. Numéroté en chiffres romains de façon consécutive dans l'ordre de mention dans le texte et donner à chaque tableau un titre court. Vérifier si chaque tableau est cité dans le texte. Éviter de répéter les renseignements déjà présentés dans le texte. Donner un bref titre à chaque colonne. Expliquer en note de bas de page toutes les abréviations non courantes utilisées dans chaque tableau. Les notes explicatives doivent être présentées dans la légende et non dans le tableau.

Figures et illustrations

Les figures et illustrations sont pertinentes au texte et essentielles à la bonne compréhension du sujet traité. Elles doivent être de qualité professionnelle. Les illustrations et le lettrage faits à la main ne sont pas acceptés. Le lettrage, les chiffres et les symboles de la figure ou l'illustration doivent être clairs et uniformes dans tout le texte et de taille suffisante pour demeurer lisible après photoréduction aux fins de publication.

Normes d'importation de documents électroniques

Photos pour chronique : la résolution idéale des photos est de 300 dpi à 100 % du format de 3 po largeur X hauteur nécessaire.

Format de sauvegarde : JPG.

Le poids de l'image serait environ de 1 mo, le format JPG compresse automatiquement, donc nul besoin de *zipper* les images.

Notes sur les images insérées dans Word

En plus de les intégrer dans votre document Word, vous devez faire parvenir toutes les images, les figures et les photos séparées du document.

Les titres et les explications détaillées des illustrations doivent figurer en légende. Si des symboles, des flèches, des numéros ou des lettres servent à identifier diverses parties des illustrations, les préciser et les expliquer clairement dans la légende.

Pour toute correspondance :

Hélène-M. Blanchette, B. Pharm., rédactrice en chef

Québec Pharmacie
1200, avenue McGill College
Bureau 800
Montréal (Québec)
H3B 4G7

Courriel : QuebecPharmacie@rci.rogers.com